

**Association le Côté-Toit du Ravat - Compte-rendu de l'assemblée générale du 02/10/2026 – 18h30 –
salle de la Garenne Marcilly le Châtel**

Excusés (17) : Jean-Yves Bonnefoy (député), Valéry Gouttefarde (conseiller départemental), Patrice Couchaud, Robert Regeffe, Isabelle Portailier, Thierry Chazal, Lucile Monier, Virginie Gonon, Christelle Maisse, Delphine Ravel, Serge Epinat, Nathalie Reynaud, Céline Delauche, Véronique Dubreuil, Arthur Chazal, Sandrine Couchaud, Florian Gouttegarat

Pouvoir donné (1) : d'Isabelle Portailier à Delphine Guillot-Marchand

Présents (35) : Chantal Brosse, André Massacrier, Gisèle Pangaud, Catherine Larue, Marie-Pierre Savel, Cécile Chazal, Adeline Boursier, Sylvie Chazal, Françoise Gaumon, Catherine Portailier, Odile Logel, Isabelle Marcoux, Annie Delauche, Anamée Delauche, Paloma Delauche, Thierry Gouby, Régine Cohas, Aline Epinat-Maillavin, Audrey Personnier, Anne-Laure Perreton, Blaise Perreton, Benoit Sorlon, Léna Guillot-Marchand, Marcia Guillot-Marchand, Inaé Guillot-Marchand, Lucie Marchand, Marceau Delauche, Christophe Guillot, Didier Marchand, Valérie Delauche, Corinne Juban, Christine Briat, Christelle Marchand, Delphine Guillot-Marchand, Patricia Faye-Chazal

36 votants

Delphine Guillot-Marchand, présidente, remercie toutes les personnes présentes et celles qui se sont excusées. Elle remercie plus particulièrement Mme Brosse, vice-présidente du Département, la commune de Marcilly le Châtel, et son Maire Thierry Gouby, présent, ainsi que M. Massacrier Bâtir et Loger, à qui il sera proposé de prendre la parole en fin d'assemblée.

Delphine remercie les participants de bien vouloir signer la feuille de présence qui est mise en circulation.

Delphine précise qu'il s'agit de 3^{ème} AG de l'association et que cette réunion va permettre dans un premier temps de rapidement rendre compte de l'année écoulée, de faire un point sur l'état d'avancement du projet et des prochaines étapes à réaliser.

RAPPORT MORAL

Vie de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises depuis la précédente AG du 10/10/2025.

La composition du bureau est maintenue à l'identique.

Mise en place des ateliers « bulles du Côté-Toit »

Comme annoncé à la précédente assemblée générale, avec ces ateliers, ce sont des 1ères actions en préfiguration du projet de vie sociale de la maison du Côté-Toit qui ont lieu depuis mai 2026.

Un financement a été obtenu du Département de 4700 euros via la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie pour les réaliser. Ils se déroulent précisément dans cette salle communale qui nous est prêtée gratuitement, salle parfaitement adaptée, de par sa taille et son accessibilité. Les ateliers ne sont pas terminés, mais un 1^{er} bilan a été partagé entre les membres du bureau.

La communication sur les ateliers n'a pas été facile malgré l'élaboration de flyers et des contacts directs avec les différents services en lien avec la filière gériatrique, dont le centre de ressources territorial ; la chose était nouvelle, les publics visés difficiles à mobiliser, avec pour certains des problèmes de mobilité. Mais le constat des participants est unanime : les ateliers sont extrêmement positifs, les activités sont appréciées, les intervenants et l'accueil également. La mobilisation des bénévoles est nécessaire et appréciée. Les échanges sont riches et les retours très positifs.

36 séances sur 6 thématiques sont proposés par des professionnels : yoga du rire (par Marie-Pierre Savel présente ce soir), art thérapie (par Valérie Delauche), socio esthétique (par Gaëlle Mathevet Pioches), nutrition et diététique (par Anne-Laure Perreton présente ce soir), mémoire du corps (par Nathalie Reynaud, excusée) et activités physiques adaptées (par Florian Gouttegarat, excusé).

26 participants différents ont pu bénéficier de plusieurs ateliers. Les modalités d'inscription ont évolué pour gagner en souplesse.

Actions d'autofinancement

Nous avons imaginé un projet de représentation théâtrale "les p'tites planches" en partenariat avec le cinéma L'Entract mais que nous avons finalement dû reporter, la date initialement retenue était le jour du gala de gym. Son report à l'automne 2027 est envisagé.

Sécurisation du foncier

Suite au changement de notaire, une nouvelle demande a été formulée au juge des tutelles fin novembre 2025 et la décision favorable de ce dernier est intervenue fin février donnant l'autorisation de renoncer à l'usufruit. La fratrie est désormais nu-propiétaire du bien, ce qui est une grande avancée et va permettre de consolider le foncier du projet.

Diverses demandes de devis sur les travaux ont été faites afin d'avancer sur le montage financier de l'investissement.

Nous avons continué nos **actions de communication** :

- Participation au Défi Handicap le 15/11/25 à Sury le Comtal
- Présence à la brocante de Marcilly le 06/04
- Participation au forum des associations le 06/09 à Boen
- articles dans le journal communal (sauf le dernier) et sur notre site internet régulièrement mis à jour
- mails d'information à nos adhérents ou partenaires
- posts sur les réseaux sociaux facebook et instagram
- rencontre en mairie avec les associations communales

Il est important de créer du lien, de parler du projet et de le faire connaître.

Poursuite des contacts et recherche de financements

Un don de 1000 euros de l'association les Tourets (71) a été obtenu suite à la présentation du projet de l'association en oct 2025.

Nous avons reçu des réponses négatives dans le cadre de l'appel à projets de la Caisse d'Epargne, du prix Femmes des Territoires

Nous n'avons finalement pas pu candidater auprès de la fondation petits frères des pauvres.

En revanche, nous avons pu déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projets OASIS lancé par la fondation Médéric Alzheimer OASIS « offre d'accompagnement des solutions innovantes et solidaires d'habitat pour personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer » et nous avons la chance de faire partie des 10 projets sélectionnés en France.

Le soutien obtenu est de 15 000 € avec un accompagnement sur 18 mois, des formations, du partage d'expériences, des visites inspirantes... dont celle prévue du Village Alzheimer en Hollande.

Présentation du projet à des partenaires possibles

Nous avons eu des rdv avec la CARSAT et AG2R.

Nous avons rencontré Mme Bonnet député de la Loire le 29/01.

Le 30/04 nous avons eu un rendez-vous très positif avec la filière personnes âgées L'effet réseau est évident après ce type de rencontre avec tous les acteurs du territoire : CRT accueils de jour.

Le 09/06 nous avons participé au ciné débat à L'Entract sur le thème des aidants par l'intermédiaire de la maison de santé de Boën, en présence également de l'escalier des aidants, ce qui a permis beaucoup d'échanges avec des professionnels de santé, mais aussi des aidants.

Nous avons participé au Salon bien vieillir au village sénior à Marcilly pour créer des liens en local.

Nous continuons à participer aux échanges du réseau Ronalpia, réseau des porteurs de projets dans la foulée de notre accompagnement.

Rencontre avec Bâtir et Loger, bailleur social

La rencontre la plus déterminante a été celle avec M. Massacrier, directeur adjoint de Bâtir et Loger. De nouvelles possibilités s'ouvrent pour le projet avec un bail à construction envisageable avec l'identité familiale (forme de société restant à déterminer) pour l'investissement immobilier aussi bien sur le neuf que sur l'ancien et un conventionnement avec l'association pour la location et le fonctionnement de la future « maison ».

Notre dossier a ainsi reçu un avis favorable en comité d'engagement de projet et des visites sur place ont eu lieu dès le 06/07 ; plus récemment un géomètre est venu sur site le 21/09, ainsi qu'un architecte en présence de M. Massacrier le 24/09.

Ce dernier interviendra, une fois l'assemblée statutaire terminée.

Infos PLUi

Nous nous tenons informés de l'évolution des documents d'urbanisme.

Rescrit fiscal

Notre dossier pour **rescrit fiscal** sera à redéposer quand le projet sera acté avec Bâtir et Loger pour permettre la déductibilité fiscale et du mécénat.

Delphine propose de valider les différents rapports en une seule fois si vous en êtes d'accord et donc de passer au rapport financier

RAPPORT FINANCIER

Christelle Marchand présente l'état financier de l'année écoulée.

Le bénéfice est de l'ordre de 3000 euros, après 8000 euros de recettes et 5000 de dépenses.

Nombre de donateurs : 12

Nombre d'adhérents : 58 - Cotisations enregistrées 580 €

Dons collectés : 1410 €, dont 30 € par la cagnotte lancée par la plateforme Hello-Asso le 5/04/24 et les 1000 € de l'association les Tourets

Christelle précise que les principales dépenses sont liées aux rémunérations des professionnels pour les ateliers, aux flyers, à l'assurance et aux frais de déplacement (pour la remise du prix Oasis) mais qui seront ensuite remboursés par la fondation Médéric.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET ET PERSPECTIVES ANNÉE À VENIR

Delphine précise que nous allons poursuivre des actions d'autofinancement avec notamment :

- un nouveau spectacle de Sophie Belvisi le 13 mars 2027 au cinéma de Boën,
- une nouvelle date à trouver avec la troupe de théâtre Saint Martinair (St Martin la Plaine) pour la fin d'année 2027

Des recherches de subvention seront faites auprès de Loire Forez Agglomération et du Département de la Loire.

Nous souhaitons aussi poursuivre des temps de vie de l'association : autres temps d'animation, d'échanges et de réflexion en lien avec le projet de vie sociale de la maison.

Delphine interroge les participants sur les suites possibles des ateliers : un questionnaire est disponible pour ceux qui souhaitent nous faire des suggestions.

En l'absence de questions, Delphine soumet à l'approbation les 2 rapports d'activité moral et financier. Constatant l'absence de votes contre ou d'abstentions, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

Questions diverses

Delphine remercie les participants pour leur présence et leur confiance avant de céder la parole à M. Massacrier, directeur adjoint de la SA HLM « Bâtir et Loger » basée à St Etienne et gérant environ 5000 logements à la location dans les départements de la Loire et de la Haute-Loire.

**Association le Côté-Toit du Ravat - Compte-rendu de l'assemblée générale du 02/10/2026 – 18h30 –
salle de la Garenne Marcilly le Châtel**

Récemment Bâtir et Loger a porté des projets de MARPA, maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie, sur les communes de Pommiers en Forez et St Maurice en Gourgois, ainsi qu'un projet de colocation avec Eurêka pour des habitats pour personnes avec des troubles autistiques.

Bâtir et Loger souhaite pouvoir porter le projet immobilier, rechercher des prêts, avec des échéances permettant des redevances les plus faibles possibles pour garantir des loyers accessibles à l'association. Bâtir et Loger souhaite porter les valeurs du projet de l'association et que ça fasse vite et bien.

Delphine propose également à nos partenaires locaux, qu'elle remercie à nouveau, de prendre la parole.

Mme Chantal Brosse, vice-présidente du Département, est contente de voir que le projet ait bien avancé depuis notre 1^{ère} rencontre. Elle nous demande si nous avons l'intention de déposer un nouveau dossier à la conférence des financeurs et nous précise que nous pourrions prétendre à une aide pour le spectacle, peut-être dès cette fin d'année 2026, l'action se réalisant en mars 2027. Les éléments seront envoyés par mail à l'association.

M. Thierry GOUBY, Maire de la commune, remercie l'association pour l'invitation à l'assemblée générale. Il rappelle que le rôle de la commune est d'aider et d'accompagner, avec un soutien certes modeste : soutien moral, prêt de locaux. Il souligne l'intérêt des relations tissées avec les autres associations. Il estime que ce beau projet est une chance pour le territoire et pour la commune. Il remercie, félicite et souhaite bonne continuation à l'association.

Christelle précise que la cotisation est de 10 €, maintenue au même montant pour 2026/2027 et qu'elle se tient à la disposition de ceux qui souhaiteraient renouveler leur adhésion.

Delphine remercie tous les participants et intervenants et les invite au verre de l'amitié pour continuer les échanges.

La séance est levée à 19h10